



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarantième session

24-27 février 2009

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Points pour information : statistiques des technologies
de l'information et des communications**

Rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique le lui a demandé à sa trente-neuvième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport sur les statistiques des technologies de l'information et des communications établi par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. La Commission est invitée à prendre note du rapport et de la liste révisée des indicateurs fondamentaux relatifs aux technologies de l'information et des communications qui l'accompagne.

* E/CN.3/2009/1.

** Voir les *Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément n° 4* (E/2008/24).



Rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rappel des faits	3
II. Progrès accomplis par le Partenariat en vue de mesurer l'apport des technologies de l'information et des communications au développement	3
III. Révision et élargissement de la liste d'indicateurs fondamentaux relatifs aux technologies de l'information et des communications	5
IV. Conclusions et travaux futurs	7
Annexes	
I. Récapitulatif des principales activités menées par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement pendant la période 2007-2008	8
II. Liste révisée et élargie des indicateurs fondamentaux relatifs aux technologies de l'information et des communications	11

I. Rappel des faits

1. À sa trente-sixième session, la Commission a examiné le premier rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement¹, qui faisait le point des statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications (TIC) à l'échelle mondiale (voir E/CN.3/2005/23). Le rapport présentait le Partenariat et ses principaux objectifs et décrivait les mesures prises par le Partenariat en vue d'harmoniser les statistiques des TIC à l'échelon international. La Commission a pris note du rapport.

2. À sa trente-huitième session, la Commission a examiné le deuxième rapport du Partenariat, qui faisait état des progrès accomplis depuis la trente-sixième session, en particulier l'élaboration d'une liste d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC sur laquelle fonder la collecte de statistiques comparables à l'échelon international (voir E/CN.3/2007/5). Elle a approuvé la liste d'indicateurs fondamentaux, remercié le Partenariat de ses travaux et encouragé les pays à utiliser la liste dans le cadre de leurs programmes de collecte de données². Elle a également souligné que les TIC étaient en évolution constante et encouragé le Partenariat à poursuivre ses travaux en vue d'affiner et de tenir à jour la liste d'indicateurs, notamment afin de pouvoir mesurer l'utilisation des TIC dans l'éducation et l'administration, évaluer la contribution des TIC à la croissance économique et au développement social et recenser les obstacles à l'utilisation des TIC. La Commission a aussi incité le Partenariat à aider les pays à se doter des capacités voulues aux fins de la collecte de données sur les indicateurs relatifs aux TIC.

3. Le présent rapport décrit les progrès accomplis par le Partenariat depuis la trente-huitième session de la Commission et comporte une liste révisée des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC, notamment des indicateurs permettant de mesurer l'utilisation des TIC dans l'éducation.

II. Progrès accomplis par le Partenariat en vue de mesurer l'apport des technologies de l'information et des communications au développement

4. En 2007 et en 2008, les membres du Partenariat se sont attachés à faire progresser leurs objectifs et à donner suite aux recommandations de la Commission. Ils ont notamment aidé les pays en développement à collecter des données fondées sur des normes internationales, et ont compilé et diffusé des indicateurs aux échelons mondial et régional, revu et élargi la liste d'indicateurs fondamentaux, et examiné de nouvelles questions touchant la mesure des TIC, telles que la mesure

¹ Sont membres du Partenariat l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, la CNUCED, l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Afrique, Eurostat et la Banque mondiale.

² Voir les *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 4* (E/2007/24).

des effets socioéconomiques des TIC. On trouvera à l'annexe I du présent rapport un résumé des principales activités menées à bien par le Partenariat pendant la période considérée.

A. Travaux méthodologiques

5. Le Partenariat a continué à mettre au point des normes relatives aux statistiques des TIC et a revu la liste des indicateurs fondamentaux (voir sect. III). Le Groupe de travail sur la mesure des TIC dans l'éducation, qui est dirigé par l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a tenu des consultations approfondies sur un ensemble d'indicateurs à ajouter à la liste (voir sect. III). Le Groupe de travail sur la mesure des TIC dans les administrations publiques, qui est dirigé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), s'est réuni en mai 2008 pour examiner les progrès accomplis dans son domaine de spécialisation et établir une liste préliminaire d'indicateurs, en concertation avec tous les pays.

6. Sensible aux demandes des décideurs concernant le manque de données sur les effets socioéconomiques des TIC, le Partenariat a décidé de créer un groupe de travail sur la mesure des effets. Dirigé par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qui a joué un rôle de chef de file dans les travaux internationaux consacrés à la mesure des effets économiques des TIC, le nouveau groupe de travail examinera comment et avec quelles données mesurer les effets des TIC. Il s'agit par là de mettre un ensemble d'outils statistiques et analytiques à la disposition des pays afin de les aider à évaluer par eux-mêmes les effets des TIC.

B. Renforcement des capacités

7. Le Groupe de travail sur le renforcement des capacités, dirigé par la CNUCED, a élaboré un programme de travail axé sur l'assistance technique et le renforcement des capacités destiné aux pays en développement et en a confié l'exécution à différents membres du Partenariat. Le programme prévoit la conception et l'organisation de stages de formation par la CNUCED et l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'envoi de missions consultatives dans les pays, l'organisation d'ateliers régionaux et nationaux par différents membres et l'établissement de guides pratiques, tels que le guide de l'OCDE sur la société de l'information, l'ouvrage de la CNUCED intitulé « Manual for the Production of Statistics on the Information Economy » et le manuel de l'UIT sur les statistiques relatives aux ménages et aux TIC (à paraître au début de 2009).

C. Collecte et diffusion de données

8. Le Partenariat a publié un rapport statistique complet en mai 2008. Ce rapport, intitulé « The Global Information Society: a Statistical View », présentait les indicateurs relatifs aux TIC disponibles à l'échelon mondial et une évaluation de l'avancement des travaux consacrés à la mesure de la société de l'information et des lacunes existantes. Le lancement de la publication a eu lieu pendant la manifestation

mondiale que le Partenariat a organisée à Genève du 27 au 29 mai 2008 afin d'aborder les questions relatives à la mesure de la société de l'information.

9. Le Groupe de travail sur la constitution de bases de données, dirigé par la Banque mondiale, a accepté d'ajouter les indicateurs fondamentaux collectés par les membres du Partenariat dans le nouveau portail administré par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Les données, y compris les métadonnées, ont été communiquées à la Division en octobre 2008.

D. Coordination et gouvernance

10. Les membres du Partenariat ont signé un mémorandum d'accord en 2007 afin de renforcer encore leur engagement institutionnel et de proposer des lignes directrices aux membres potentiels.

11. Lors de sa réunion tenue le 30 mai 2008, le Partenariat a réélu les membres du Comité directeur (UIT, CNUCED et Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) pour la période 2008-2010.

III. Révision et élargissement de la liste d'indicateurs fondamentaux relatifs aux technologies de l'information et des communications

12. Le Partenariat a mis au point la première version de la liste d'indicateurs fondamentaux en 2004-2005, à l'issue de consultations approfondies avec des instituts de statistique, des responsables des politiques touchant les TIC et des experts nationaux et internationaux. La liste est parue dans le rapport du Partenariat intitulé « Indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC » et a été publiée à la fin de 2005 et approuvée par la Commission à sa trente-huitième session en 2007. Les indicateurs retenus portaient sur l'infrastructure et l'accès aux TIC, l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers, l'utilisation des TIC par les entreprises, le secteur des TIC et le commerce des biens liés aux TIC.

13. Dès le départ, la liste a été considérée comme un point de référence qui serait soumis à des révisions périodiques, l'idée étant de modifier, supprimer et ajouter des indicateurs à mesure que les pays s'habituèrent à collecter des statistiques relatives aux TIC et que les technologies et les besoins évoluaient.

14. Les révisions qui sont proposées dans le présent rapport sont fondées sur des éléments d'information émanant de plusieurs sources :

a) L'opinion formulée par les utilisateurs à l'occasion de réunions, séminaires et ateliers de formation et les idées recueillies à l'occasion des consultations sur l'ouvrage de la CNUCED intitulé « Manual for the Production of Statistics on the Information Economy »;

b) Les révisions apportées au *Guide de l'UIT pour les indicateurs des télécommunications* à l'issue des cinquième et sixième réunions sur les indicateurs des télécommunications et des TIC à l'échelle mondiale tenues par l'UIT en 2006 et en 2007;

c) Les révisions apportées aux questionnaires types d'Eurostat sur les TIC;

d) Les modifications apportées à d'autres normes internationales et une meilleure application de ces normes (notamment celles de la Division de statistique et de l'Organisation internationale du Travail).

15. Le Partenariat a présenté des propositions concernant les révisions à l'occasion de sa réunion internationale de 2008 et a ensuite établi un document publié sur le site http://new.unctad.org/templates/Event_888.aspx afin de solliciter les observations de tous les pays. Il est tenu compte dans la liste révisée des observations qui ont été reçues.

16. Les révisions apportées sont les suivantes :

a) Suppression de la distinction entre indicateurs fondamentaux de la liste restreinte et indicateurs fondamentaux de la liste étendue et suppression de certains indicateurs;

b) Modification de la terminologie afin de tenir compte de l'évolution des normes internationales;

c) Modification des catégories de réponse afin de tenir compte de l'évolution technologique et des nouvelles utilisations;

d) Révision de la portée de la collecte et des variables de classement (par exemple, la taille des entreprises, les groupes d'âge) afin de tenir compte de l'évolution des normes internationales.

17. On a attaché une importance toute particulière au maintien de la série chronologique lors de la révision des notions et définitions. Le Partenariat estime que la plupart des révisions auront un effet restreint sur le maintien de la série chronologique.

18. L'une des améliorations notables par rapport à la liste de 2005 a été l'ajout de huit indicateurs consacrés aux TIC et à l'éducation. L'Institut de statistique de l'UNESCO a consacré plusieurs années à la mise au point de ces indicateurs, procédant pour ce faire à de nombreuses consultations et à de nombreux essais, y compris un examen approfondi dans le cadre de nombreuses enquêtes internationales. Les indicateurs retenus constituent un ensemble minimum réaliste, utile à la définition des politiques, comparable d'un pays à un autre et de nature à être aisément produit par la plupart des pays sans que cela représente une charge de travail trop lourde. Compte tenu du fait que les politiques en matière de TIC sont à la traîne dans nombre de pays en développement qui éprouvent les difficultés les plus graves dans le domaine de l'éducation, la liste initiale suffira à suivre à l'échelon international l'apport des TIC aux services d'éducation. Les indicateurs proposés offrent un équilibre entre les nouvelles technologies (ordinateurs et Internet) et les technologies plus anciennes (radio et télévision), ces dernières étant jugées comme offrant encore le moyen le plus abordable de multiplier les possibilités d'enseignement et d'apprentissage dans les pays en développement.

19. On trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif concernant la liste révisée des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC. Une description détaillée des révisions figure dans le document d'information intitulé « Revisions and additions to the core list of ICT indicators » établi par le Partenariat dans le cadre de la quarantième session de la Commission.

IV. Conclusions et travaux futurs

20. Ces dernières années, de plus en plus de pays en développement ont commencé à mesurer les éléments constituant la société de l'information. Les membres du Partenariat les ont conseillés utilement et la liste d'indicateurs fondamentaux est devenue un point de référence commun pour les instituts de statistique de ces pays.

21. Les membres du Partenariat continueront de coopérer afin d'améliorer les statistiques relatives aux TIC, notamment dans les pays en développement, et de les rendre plus aisément comparables à l'échelon international. Donnant suite aux recommandations faites par la Commission à sa trente-huitième session et par les participants à la réunion internationale de 2008, ils axeront leurs travaux comme suit :

a) Poursuite de l'examen de la liste d'indicateurs fondamentaux, notamment aux fins de la mise au point d'indicateurs permettant de suivre l'utilisation des TIC dans les administrations publiques. Le Groupe de travail sur la mesure des TIC dans les administrations publiques, qui est dirigé par la CEA, élabore des propositions sur la question;

b) Élargissement des travaux consacrés à la mesure des effets des TIC. Un nouveau groupe de travail dirigé par l'OCDE s'attachera à mettre au point des outils qui faciliteront la mesure des effets socioéconomiques des TIC;

c) Poursuite et élargissement des travaux visant à aider les pays en développement à renforcer leurs activités statistiques dans le domaine des TIC, notamment avec l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation aux échelons régional et national et la formulation d'avis techniques à l'intention des pays. Les manuels de la CNUCED et de l'UIT sur la mesure des statistiques relatives à l'utilisation des TIC faite par les entreprises et les ménages et les stages de formation correspondants seront particulièrement précieux à cet égard;

d) Poursuite des activités de sensibilisation auprès des dirigeants politiques afin de faire comprendre l'importance que revêt la mesure des TIC; à cet effet, amélioration des outils de communication du Partenariat et participation active aux initiatives internationales visant à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information et des objectifs du Millénaire pour le développement.

Annexe I

Récapitulatif des principales activités menées par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement pendant la période 2007-2008

<i>Date</i>	<i>Activité</i>
Janvier 2007	Stage de formation sur l'application de méthodes économétriques à l'analyse des données relatives aux TIC, organisé par la CNUCED à l'intention de l'Institut thaïlandais de statistique à Bangkok
Février 2007	Réunion conjointe de la CESAO, de l'Institut de statistique de l'UNESCO, du Service de la gestion du savoir (Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales) et du Centre d'information et d'aide à la décision auprès du Gouvernement égyptien, tenue au Caire sur le thème suivant : Adoption des indicateurs relatifs aux TIC et collecte de données : les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC dans l'éducation et les administrations publiques
Mars 2007	Atelier régional sur la mesure de la société de l'information en Afrique, organisé à Addis-Abeba par la CNUCED, la CEA et l'UIT
Mars-juillet 2007	Signature d'un mémorandum d'accord par les 10 membres du Partenariat
Avril 2007	Onzième réunion du groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs pour la société de l'information (Paris)
Juin 2007	Atelier conjoint de la CESAO, de la CNUCED, de l'OCDE, du Bureau régional arabe de l'UIT, de la Ligue des États arabes et du Ministère égyptien des technologies de l'information et des communications, organisé au Caire sur le thème du renforcement des capacités aux fins de la mesure de la société de l'information et des enquêtes auprès des ménages et des entreprises
Juillet 2007	Directives sur la mesure des indicateurs relatifs aux TIC, étude technique en arabe fondée sur les travaux du Partenariat et les apports des instituts nationaux de statistique, établies par la CESAO, en collaboration avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques

Date	Activité
Octobre-novembre 2007	Formation sur la constitution d'une base de données des indicateurs relatifs aux TIC, organisée par l'UIT à l'intention des instituts nationaux de statistique et des autorités indonésiennes chargées de la réglementation des télécommunications (Jakarta)
Novembre 2007	Atelier organisé à Bangkok par l'UIT, la CESAO et la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique sur le thème du renforcement des capacités dans le domaine des statistiques de la société de l'information et des indicateurs relatifs à l'infrastructure et aux ménages
Novembre 2007	Publication par la CNUCED de la première version de l'ouvrage intitulé <i>Manual for the Production of Statistics on the Information Economy</i>
Décembre 2007	Publication par la CESAO de la version arabe des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC, en collaboration avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques
Décembre 2007	Stage de formation sur la production de statistiques relatives à l'économie de l'information organisé par la CNUCED, en collaboration avec le Centro Andino de Altos Estudios, à l'intention des pays membres de la Communauté andine et de la CEPALC (Colombie)
Décembre 2007	Sixième réunion de l'UIT sur les télécommunications et les TIC à l'échelon mondial (Genève)
Décembre 2007	Atelier consultatif organisé par l'Institut de statistique de l'UNESCO et la CEA sur les indicateurs fondamentaux relatifs à la mesure de l'utilisation des TIC dans l'éducation (Addis-Abeba)
Février 2008	Cours de formation sur la production de statistiques relatives à l'économie de l'information en Asie, organisé à Incheon (République de Corée). Cours organisé par la CNUCED et accueilli par le Centre de formation de la CESAP aux technologies de l'information et des communications au service du développement, en collaboration avec l'Institut de statistique de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique
Février 2008	Atelier régional de la CEPALC sur la mesure de la société de l'information, organisé à San Salvador avec le concours de la CNUCED, de l'Institut national de statistique et du Ministère de l'économie

<i>Date</i>	<i>Activité</i>
Mars 2008	Atelier latino-américain sur les indicateurs relatifs à la mesure de l'utilisation des TIC dans l'éducation, organisé à Saint-Domingue par l'Observatoire de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes et par la CEPALC, en collaboration avec l'Institut de statistique et le Secrétariat d'État à l'éducation
Avril 2008	Douzième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs pour la société de l'information (Paris)
Mai 2008	Publication par le Partenariat d'un rapport faisant le point des indicateurs relatifs aux TIC dans le monde, rapport intitulé <i>The Global Information Society: A Statistical View</i>
Mai 2008	Réunion conjointe du Groupe d'experts de la CNUCED et de la Division de statistique de l'ONU sur l'ouvrage de la CNUCED intitulé <i>Manual for the Production of Statistics on the Information Economy</i>
Mai 2008	Manifestation mondiale sur la mesure de la société de l'information organisée par le Partenariat à Genève en 2008; manifestation organisée en marge de celles relatives au Sommet mondial de la société de l'information tenues à Genève du 16 au 30 mai 2008
Mai 2008	Réunion des membres du Partenariat et élection du Comité directeur pour la période 2008-2010
Juin 2008	Mission consultative de la CNUCED au Népal en vue d'aider le Bureau national de statistique à préparer et planifier les collectes de données sur les TIC
Octobre 2008	Atelier régional organisé par l'Institut de statistique de l'UNESCO à l'intention des pays d'Afrique francophone et consacré à l'examen préliminaire des éléments retenus dans le projet de questionnaire aux fins de l'organisation d'une enquête pilote sur la mesure de l'utilisation des TIC dans l'éducation en 2009 (Abidjan)
Janvier 2009	Publication par l'UIT de la première version de son manuel sur les statistiques relatives à l'utilisation des TIC par les ménages
Janvier 2009	Atelier de renforcement des capacités sur la mesure de la société de l'information dans les pays des Caraïbes, organisé par la CEPALC, l'UIT et la CNUCED et accueilli par le Ministère de l'administration publique de Trinité-et-Tobago
Février 2009	Publication par la CNUCED de la version révisée de l'ouvrage intitulé <i>Manual for the Production of Statistics on the Information Economy</i>

Annexe II

Liste révisée et élargie des indicateurs fondamentaux relatifs aux technologies de l'information et des communications^a

Indicateurs fondamentaux relatifs à l'infrastructure informatique et à l'accès à cette infrastructure

A1	Nombre de lignes téléphoniques fixes par centaine d'habitants
A2	Nombre d'abonnés à des services de téléphonie mobile cellulaire par centaine d'habitants
A3	Nombre d'abonnés à l'Internet par centaine d'habitants – ligne fixe
A4	Nombre d'abonnés à l'Internet par centaine d'habitants – ligne fixe à haut débit
A5	Nombre d'abonnés par centaine d'habitants – mobile à haut débit
A6	Débit Internet international par habitant (bits/seconde/habitant)
A7	Pourcentage de la population couverte par la téléphonie mobile cellulaire
A8	Tarifs d'accès à l'Internet (par mois), en dollars des États-Unis et en pourcentage du revenu mensuel par personne – ligne fixe à haut débit
A9	Tarifs des services de téléphonie mobile cellulaire prépayés (par mois), en dollars des États-Unis et en pourcentage du revenu mensuel par personne
A10	Pourcentage d'agglomérations disposant de centres publics d'accès à l'Internet, par nombre d'habitants

Indicateurs fondamentaux relatifs à l'accès aux technologies de l'information et des communications et à leur utilisation par les ménages et les particuliers

HH1	Proportion de ménages disposant d'un poste de radio
HH2	Proportion de ménages disposant d'un poste de télévision
HH3	Proportion de ménages équipés du téléphone <ul style="list-style-type: none"> • Ligne téléphonique fixe seulement • Téléphone mobile cellulaire seulement • Ligne téléphonique fixe et téléphone mobile cellulaire
HH4	Proportion de ménages disposant d'un ordinateur
HH5	Proportion de personnes ayant utilisé un ordinateur (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois

- HH6 Proportion de ménages disposant d'un accès à l'Internet à domicile
- HH7 Proportion de personnes ayant utilisé l'Internet (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois
- HH8 Lieu d'utilisation de l'Internet par des particuliers au cours des 12 derniers mois :
- Domicile
 - Lieu de travail
 - Établissement d'enseignement
 - Domicile d'un autre particulier
 - Centre public d'accès gratuit à l'Internet (l'appellation précise dépend des pratiques nationales)
 - Centre public d'accès payant à l'Internet (l'appellation précise dépend des pratiques nationales)
 - Lieu quelconque à partir d'un téléphone mobile cellulaire
 - Lieu quelconque à partir d'autres dispositifs mobiles
- H9 Activités liées à l'Internet entreprises par des particuliers (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois :
- Recherche d'informations concernant des biens ou des services
 - Recherche d'informations concernant la santé ou des services de santé
 - Demande de renseignements auprès des administrations publiques générales
 - Relations avec les administrations publiques générales
 - Envoi ou réception de messages électroniques
 - Téléphonie sur l'Internet (protocole Voix par IP)
 - Affichage d'informations ou utilisation de la messagerie instantanée
 - Achat ou commande de biens ou de services
 - Services bancaires sur l'Internet
 - Éducation ou activités d'apprentissage
 - Téléchargement ou pratique de jeux vidéo ou électroniques
 - Téléchargement de films, d'images ou de morceaux de musique; visualisation d'émissions télévisées ou de séquences vidéo; écoute d'émissions de radio ou de morceaux de musique
 - Téléchargement de logiciels
 - Lecture ou téléchargement de livres, journaux ou revues en ligne

HH10	Proportion de personnes utilisant un téléphone mobile cellulaire
HH11	Proportion de ménages disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès depuis le domicile : <ul style="list-style-type: none"> • Bas débit • Haut débit • Mobile haut débit
HH12	Fréquence des accès individuels à l'Internet au cours des 12 derniers mois (tous lieux de connexion confondus) : <ul style="list-style-type: none"> • Au moins une fois par jour • Au moins une fois par semaine mais pas chaque jour • Moins d'une fois par semaine

Indicateur de référence

HHR1	Proportion de ménages disposant de l'électricité
------	--

Indicateurs fondamentaux sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications par les entreprises

B1	Proportion d'entreprises utilisant des ordinateurs
B2	Proportion de travailleurs utilisant habituellement des ordinateurs
B3	Proportion d'entreprises utilisant l'Internet
B4	Proportion de travailleurs utilisant habituellement l'Internet
B5	Proportion d'entreprises ayant une présence sur le Web
B6	Proportion d'entreprises ayant un Intranet
B7	Proportion d'entreprises recevant des commandes par l'Internet
B8	Proportion d'entreprises passant des commandes par l'Internet
B9	Proportion d'entreprises ayant un accès à l'Internet par mode d'accès : <ul style="list-style-type: none"> • Bas débit • Haut débit • Mobile à haut débit
B10	Proportion d'entreprises ayant un réseau local
B11	Proportion d'entreprises ayant un extranet

B12	Proportion d'entreprises utilisant l'Internet par type d'activité :
	<ul style="list-style-type: none"> • Réception et envoi de messages électroniques • Téléphonie sur l'Internet (protocole Voix par IP) ou visioconférence • Utilisation de la messagerie instantanée et de forums électroniques • Recherche d'informations sur les biens et services • Demande de renseignements auprès des administrations publiques générales • Relations avec les administrations publiques générales • Services bancaires sur l'Internet • Accès à d'autres services financiers • Fourniture de services à la clientèle • Vente en ligne de produits • Recrutements internes ou externes • Formation du personnel

Indicateurs fondamentaux relatifs au secteur des technologies de l'information et des communications et au commerce des biens informatiques et télématiques

ICT1	Proportion de la population active du secteur des entreprises présente dans le secteur des TIC (en pourcentage)
ICT2	Valeur ajoutée brute dans le secteur des TIC (exprimée en pourcentage de la valeur ajoutée brute totale du secteur des entreprises)
ICT3	Importations de biens télématiques et informatiques exprimées en pourcentage des importations totales
ICT4	Exportations de biens télématiques et informatiques exprimées en pourcentage des exportations totales

Indicateurs fondamentaux relatifs à l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans l'éducation

ED1	Proportion d'établissements scolaires disposant d'un poste de radio à des fins pédagogiques (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation)
ED2	Proportion d'établissements scolaires disposant d'un poste de télévision à des fins pédagogiques (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation)

	internationale type de l'éducation)
ED3	Proportion d'établissements scolaires disposant de moyens de communication téléphonique (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation)
ED4	Rapport élève-ordinateur (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation)
ED5	Proportion d'établissements scolaires disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation) <ul style="list-style-type: none"> • Ligne fixe à bas débit • Ligne fixe à haut débit • Lignes fixes à bas et à haut débit
ED6	Proportion d'élèves disposant d'un accès à l'Internet à l'école (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation)
ED7	Proportion d'élèves, ventilée par sexe, inscrits dans l'enseignement tertiaire et suivant une filière consacrée aux TIC (niveaux 5 et 6 de la Classification internationale type de l'éducation)
ED8	Proportion d'enseignants habilités à enseigner les TIC dans les écoles primaires et secondaires

Indicateur de référence

EDR1	Proportion d'établissements scolaires disposant de l'électricité (niveau 1 à 3 de la Classification internationale type de l'éducation) ^b
------	--

^a On trouvera une description détaillée des révisions apportées à la liste d'indicateurs fondamentaux dans le document d'information intitulé *Revision and additions to the core list of ICT indicators*, établi par le Partenariat dans le cadre de la quarantième session de la Commission de statistique.

^b Comme l'électricité ne constitue pas à proprement parler un bien télématique et informatique, mais un préalable important pour utiliser la plupart des TIC, elle ne figure pas dans la liste des indicateurs fondamentaux, mais est considérée comme un indicateur de référence. Des études internationales revues par l'Institut de statistique de l'UNESCO ont montré que l'absence d'électricité constituait un obstacle tel dans nombre de pays en développement que le simple fait de suivre les tendances en matière d'approvisionnement était tout aussi important que de suivre la disponibilité et l'utilisation des TIC.